



RAIFFEISEN



# Sommaire

- 2 Avant-propos
- 4 Organigramme de Raiffeisen Suisse
- 6 Rapport sur la marche des affaires
- 10 Bilan
- 11 Compte de résultat
- 12 Distribution du bénéfice
- 13 Etat des capitaux propres

## **Annexe**

- 14 Commentaires
- 28 Informations sur le bilan
- 40 Informations sur les opérations hors bilan
- 41 Informations sur le compte de résultat
- 44 Rapport de l'organe de révision
- 46 Bilan – Aperçu sur 5 ans
- 47 Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

# Progression dans tous les postes de produits



*L'année 2015 fut mouvementée, pour l'économie suisse comme pour Raiffeisen. L'élection d'un nouveau président de la Direction, l'ancrage de la stratégie de base révisée et le nouveau système bancaire central font partie des thèmes qui ont préoccupé Raiffeisen. Entretien avec Johannes Rüegg-Stürm, président du Conseil d'administration et Patrik Gisel, président de la Direction depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015.*

A gauche: Johannes Rüegg-Stürm,  
Président du Conseil d'administration  
de Raiffeisen Suisse

A droite: Patrik Gisel,  
Président de la Direction  
de Raiffeisen Suisse

**Johannes Rüegg-Stürm: Le changement à la tête de notre Banque, que nous avons opéré au cours de l'exercice de référence, a marqué le début d'une nouvelle ère. Je suis très heureux que nous ayons pu désigner un membre de longue date de la Direction en la personne de Patrik Gisel. Les défis majeurs n'ont pas manqué au cours de cet exercice.**

Patrik Gisel: L'année qui vient de s'achever fut, en effet, riche en événements. La suppression du taux plancher face à l'euro a confronté la Suisse à des défis majeurs, et ce dès le mois de janvier. Or, à l'instar de l'économie mondiale, l'économie suisse ne semblait pas être la seule à ne pas tourner à plein régime en 2015. En effet, les intérêts négatifs, la baisse des prix des matières pre-

mières, la crise grecque, la récession dans les pays émergents, sans oublier les incertitudes géopolitiques – voilà les facteurs qui ont pesé sur le contexte économique. Malgré tout, Raiffeisen est parvenue à réaliser un excellent résultat. Nous avons enregistré une progression dans tous les postes de produits et réalisé une croissance supérieure au marché.

**Johannes Rüegg-Stürm: De mon point de vue, cette réussite confirme aussi notre modèle de coopérative. La proximité avec le client, la compétence décisionnelle sur place, la codécision des sociétaires et notre politique commerciale équitable et durable sont des facteurs de réussite qui ont encore toute leur place, voire davantage encore, dans le monde numérique.**

Patrik Gisel: Je suis persuadé que le modèle de coopérative s'inscrit plus que jamais dans l'esprit de notre époque. Force est de constater que l'esprit coopératif bat son plein dans un monde où les gens se rassemblent sur Internet pour faire un don d'argent ou de leur temps au profit d'une bonne cause, pour développer ensemble des idées ou partager une voiture. De tels modèles sont basés sur la confiance et la codécision. Au cours de l'exercice de référence, nous avons lancé, chez Raiffeisen également, de nombreuses initiatives portant sur la digitalisation, visant à orienter le modèle coopératif vers l'avenir.

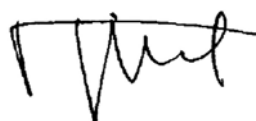
**Johannes Rüegg-Stürm: L'ADN de Raiffeisen est imprégné de la prise de décisions communes axées sur l'avenir. C'est pourquoi, il était impératif pour nous d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans le processus de révision de notre stratégie de base. Le point d'orgue de l'exercice de référence fut, à mon avis, l'ancrage de la stratégie de base le 26 septembre 2015 à Bâle grâce à l'appui de nos 10'000 collaborateurs. Un tel événement est unique dans l'histoire de notre coopérative.**

Patrik Gisel: Nous avons réussi à développer ensemble des perspectives d'avenir durables soutenues par tous les collaborateurs. N'oublions pas que nous avons su poser aussi d'autres jalons durant l'exercice de référence. Le programme RAINBOW a démarré avec succès à la mi-année. Etalé sur quatre ans et parrainé par Raiffeisen, ce programme développe, avec le concours d'ARIZON, un nouveau système bancaire central moderne. Ce jalon nous permet de poser la pierre angulaire en vue de la digitalisation de notre activité. Par ailleurs, je souhaite poursuivre le développement dans notre cœur de métier, notamment les segments Clientèle de placement et Clientèle entreprises, en vue d'une croissance profitable. Notre réseau est un avantage concurrentiel crucial que nous voulons exploiter mieux encore. L'intégration de l'ensemble de nos activités d'asset management dans Vescore SA et l'orientation de Notenstein La Roche Banque Privée SA vers le private banking nous ont permis de nous déterminer clairement.

**Johannes Rüegg-Stürm: Je souhaite, au nom du Conseil d'administration et de la Direction de Raiffeisen Suisse, remercier l'ensemble de notre clientèle pour la confiance qu'elle nous témoigne. Par ailleurs, je tiens également à exprimer ma gratitude à tous nos collaborateurs pour leur engagement. Ensemble, nous avons bouclé l'année 2015 avec un franc succès et rassemblé nos forces pour l'avenir.**



Johannes Rüegg-Stürm  
Président du Conseil d'administration  
de Raiffeisen Suisse



Patrik Gisel  
Président de la Direction  
de Raiffeisen Suisse

## Organigramme de Raiffeisen Suisse



<sup>1</sup> Dépendant au sens de la Circ.-FINMA 2008//24, Cm 20–24

<sup>2</sup> Membre de la Direction

<sup>3</sup> Membre de la Direction élargie

Cette représentation montre l'organisation au moment de la clôture de la rédaction (2 mars 2016).

Schneider, Olivier Roussy, Franco Taisch, Edgar Wohlhauser, Werner Zollinger

Révision interne Daniel Dal Santo

Communication & Politique Hilmar Gernet

**Succursales & Régions**

Gabriele Burn <sup>2</sup>

**Siège Suisse romande**

Gabriele Burn

**Sede Svizzera italiana**

Romano Massera

**Succursale Saint-Gall**

Dieter Leopold

**Succursale Winterthur**

Gregor Knoblauch

**Succursale Bâle**

Daniel Schmid a.i.

**Succursale Zurich**

Matthias Läubli

**Succursale Berne**

Daniel Schmid

**Succursale Thalwil**

Daniel Duca

**IT**

Rolf Olmesdahl <sup>2</sup>

**Unité organisationnelle IT**

Robert Schleich

**Direction programme  
RAINBOW**

Hansbeat Loacker

**Architecture IT  
& Conception globale**

Urs Halter

**Systèmes Business IT  
& Gestions des fournisseurs**

Franco Renda

**Exploitation IT**

Christian Lampert

**IT Notenstein**

Christoph Schwalm

**Services**

Christian Poerschke <sup>2</sup>

**Legal & Compliance**

Nadja Ceregato <sup>3</sup>

**Projets**

Erwin Keller

**Human Resources Management**

Michael Federer <sup>3</sup>

**Formation & Perfectionnement**

Daniel Morf

**Services**

Roger Hellmüller a.i.

**Service & Support Center**

Frank Langer

# Marche des affaires de Raiffeisen Suisse

Raiffeisen Suisse affiche sur l'exercice écoulé un bénéfice de 30 millions de francs. Le total du bilan a augmenté de 9,3 milliards de francs pour atteindre 46,8 milliards. Des transferts essentiels, venant renforcer notamment les liquidités, ont de nouveau été effectués dans le bilan.

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

### Produits de l'activité bancaire ordinaire

Tandis que le résultat des opérations de leasing et du segment de la clientèle entreprises a pu être amélioré, le faible niveau des taux d'intérêt a fait sensiblement chuter, par rapport à l'exercice précédent, la contribution au résultat de la trésorerie découlant du maintien de la liquidité et des opérations de couverture. Le résultat net des opérations d'intérêts a diminué de 3,6 millions, soit une baisse de -3,1%, pour passer à 111 millions de francs. La différence par rapport au résultat brut des opérations d'intérêts est en grande partie due à la constitution nette de corrections de valeur de 5,8 millions de francs (annexe 13). Au cours de l'exercice précédent, des corrections de valeur superflues d'un montant de 2,8 millions de francs ont par ailleurs pu être dissoutes.

Grâce aux efforts accrus déployés par les succursales dans les champs d'activité de conseil en placement, le produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements a enregistré une hausse. Le produit des commissions sur les opérations de crédit a pu être amélioré de 1,9 million de francs. Quant au produit des autres prestations de service, il affiche un recul, principalement dû aux tarifs baissiers des transactions imputés aux Banques Raiffeisen. Dans l'ensemble, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a reculé (annexe 22) de 7,7 millions

par rapport à l'exercice précédent, passant à 73,7 millions de francs.

Le résultat des opérations de négoce (annexe 23.1/23.2) a connu une hausse notable de 33,6 millions (+79,4%), atteignant ainsi 76 millions de francs. Le négoce était plus fructueux qu'au cours de l'exercice précédent sur presque l'ensemble des catégories de produits. Plus particulièrement, le négoce de produits à intérêts et les opérations sur devises et métaux précieux ont affiché une forte croissance.

Grâce à leur forte progression de 80,1 millions (soit 27,3%), les autres résultats ordinaires se sont établis à 373,4 millions de francs. Le produit des participations a grimpé de 18,5 millions, principalement en raison du dividende exceptionnel de SIX Group SA, pour atteindre désormais 62,8 millions de francs. Les autres produits ordinaires (annexe 24) de 339,8 millions (+24,2%) se sont avérés nettement supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Ce poste comprend les produits issus des services comptabilisés individuellement ainsi que les contributions que versent les Banques Raiffeisen et les sociétés du Groupe pour les prestations collectives et stratégiques fournies par Raiffeisen Suisse. En effet, les sociétés du Groupe, à savoir Notenstein La Roche Banque Privée SA, Vescore SA, ARIZON Sourcing SA et le Centre Raiffeisen des entrepreneurs CRE ont externalisé une partie des services et de l'informatique vers Raiffeisen Suisse, ce qui explique cette hausse. Par conséquent, les produits par rapport aux sociétés du Groupe ont enregistré une croissance de 54,3 millions, s'établissant désormais à 150,9 millions de francs. Par rapport à l'exercice précédent, un montant supplémentaire de 14,8 millions de francs a été imputé pour les prestations collectives et stratégiques aux



Banques Raiffeisen, en raison notamment d'une hausse des coûts liés à l'acquisition centrale de capital. Dans les autres charges ordinaires de 39,3 millions de francs figurent, outre les coûts pour l'achat de l'infrastructure informatique, également ceux pour la production des imprimés des Banques Raiffeisen.

### **Charges d'exploitation**

Les charges de personnel (annexe 25) se sont chiffrées à 322,7 millions de francs, soit une hausse de 0,7% ou de 2,1 millions de francs. Compte tenu d'un dépôt unique de 5 millions de francs versé à la réserve de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur, les charges de personnel se sont maintenues au même niveau que l'exercice précédent. Les effectifs ont augmenté de 8 et comptent désormais 1'900 unités de personnel au total.

Les autres charges d'exploitation (annexe 26) ont affiché 246,8 millions de francs, soit une hausse de 82,8 millions de francs ou de 50,5%. Suite au transfert des contrats de bail pour les locaux de Notenstein La Roche Banque Privée SA et d'ARIZON Sourcing SA, les frais de locaux ont augmenté de 11,3 millions pour passer à 28,4 millions de francs. En raison de l'intégration de l'IT de Notenstein La Roche Banque Privée, les coûts informatiques se sont élevés à 89,7 millions de francs (exercice précédent: 41,1 millions de francs). Les frais occasionnés par ces shared services sont imputés à ces deux sociétés du Groupe (autres produits ordinaires). Des dépenses supplémentaires pour des prestations de conseil externes, à hauteur de 12,5 millions de francs, et des droits d'émission pour l'augmentation du capital social, d'un montant de 8,5 millions de francs, expliquent pour l'essentiel la hausse des autres charges d'exploitation s'élevant à 123,3 millions de francs.

### **Corrections de valeur sur le patrimoine d'investissement**

Des corrections de valeur de 5,5 millions de francs (contre 4,0 millions pour l'exercice précédent) ont été effectuées sur les participations.

Les amortissements sur les immobilisations corporelles (annexe 7.1) ont diminué par rapport à l'exercice précédent de 1,4 million de francs pour s'inscrire à 35,8 millions de francs. Pour la première fois, il a été procédé à des amortissements sur les immobilisations corporelles pour un montant de 2 millions de francs. Les amortissements extraordinaires à caractère de réserve sont restés au niveau de l'exercice précédent avec 2,3 millions de francs.

### **Provisions et autres amortissements et pertes**

La variation des corrections de valeur pour les prêts inscrits au bilan figure désormais dans une nouvelle position, directement après le résultat brut des opérations d'intérêts. La mention de la variation des provisions pour les opérations hors bilan, les autres risques d'exploitation et les frais juridiques (annexe 13) apparaît donc séparément. La constitution nette de provisions pour autres risques d'exploitation a atteint 2,1 millions de francs au cours de l'exercice de référence, les provisions pour risques de défaillance ont pu être réduites de 3,6 millions de francs.

### **Résultat extraordinaire, variation des réserves pour risques bancaires généraux et impôts**

Les produits extraordinaires à hauteur de 24 millions de francs (annexe 27) incluent le bénéfice sur aliénation découlant de la vente d'actions de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA aux Banques Raiffeisen et de diverses sociétés de moindre taille. Les réserves pour risques bancaires généraux ont été étoffées de 15,2 millions de francs.

### **Bénéfice annuel**

Le bénéfice annuel s'élève à 30 millions de francs.

### **BILAN**

La situation à court terme en matière de liquidités des Banques Raiffeisen, marquée par la différence entre l'accroissement des fonds de

la clientèle et celui des prêts et crédits, influe directement sur le total du bilan de Raiffeisen Suisse et la structure de son bilan. Au cours de l'exercice écoulé, c'est surtout l'afflux massif de liquidités à hauteur de 9,5 milliards de francs qui est à l'origine de la hausse du total du bilan, passant à 46,8 milliards de francs.

#### **Créances et engagements envers les Banques Raiffeisen**

Fin 2015, Raiffeisen Suisse avait un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 7,7 milliards de francs (contre 7,2 milliards lors de l'exercice précédent). Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse pour un montant de 7,9 milliards de francs.

#### **Créances et engagements envers d'autres banques**

Les créances sur les banques, à court terme et non couvertes, ont diminué de 33,7% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 3,1 milliards de francs. Dans le cadre de la gestion tactique des liquidités, les engagements envers d'autres banques ont été réduits de 3,2 milliards et passent ainsi à 10,4 milliards de francs.

#### **Créances et engagements résultant d'opérations de financement sur titres**

Les engagements résultant d'opérations de financement sur titres, d'un volume de 4,1 milliards de francs, sont contractés pour des durées très courtes. Quant aux créances issues de telles opérations, elles ne se sont montées qu'à 51,8 millions de francs.

#### **Prêts et crédits à la clientèle**

Les prêts et crédits à la clientèle ont globalement augmenté de 1'039,9 millions de francs (+10,7%) pendant l'exercice de référence pour s'établir à 10,7 milliards de francs. Les succursales ont enregistré une hausse de 795,1 millions (+9,7%) de leur volume de prêts et crédits, qui atteint ainsi 9 milliards de francs. La rubrique prêts et crédits inclut, en outre, les crédits à

court terme octroyés par la Banque centrale à des clients institutionnels, les prêts à des grandes entreprises ainsi que les opérations de leasing de biens d'investissement.

#### **Opérations de négoce**

Le portefeuille des opérations de négoce a diminué de 424,6 millions au cours de l'exercice de référence pour passer à 1,3 milliard de francs (annexe 3). En raison de la situation de marché actuelle, l'ensemble des catégories de placement a connu un recul.

#### **Immobilisations financières**

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 5), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. La valeur comptable du portefeuille a légèrement augmenté de 621,8 millions de francs, pour s'inscrire à 5,6 milliards.

#### **Participations**

La valeur des participations (annexe 6) a augmenté de 461,6 millions au cours de l'exercice de référence pour passer à 1,4 milliard de francs. Un montant a été investi dans les sociétés Leonteq AG, Vescore SA, Avaloq AG, PME Capital SA, Notenstein La Roche Banque Privée SA (capital-participations), Investnet Holding AG ainsi que dans diverses autres participations mineures. Et du côté des désinvestissements, il y a les ventes de parts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA aux Banques Raiffeisen, de PME Capital SA, d'Investnet AG et de 40% des parts d'Investnet Holding AG.

#### **Immobilisations corporelles**

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles.

#### **Fonds de la clientèle (dépôts de la clientèle et obligations de caisse)**

Raiffeisen Suisse a enregistré une forte hausse des fonds de la clientèle, totalisant 10,1 mil-

liards de francs, soit un accroissement de 1,7 milliard par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse se justifie notamment par les placements à court terme auxquels le secteur Treasury a procédé pour les clients institutionnels. Dans les succursales, le montant des fonds de la clientèle a progressé de 764,3 millions, soit 11,9% passant à 7,2 milliards de francs.

### **Emprunts et prêts sur lettres de gage**

Après avoir remboursé au premier trimestre un important emprunt contracté en 2010, Raiffeisen Suisse a émis en avril 2015 un autre emprunt de rang subordonné à durée indéterminée d'un montant de 550 millions de francs suisses (capital AT1). En raison de la forte demande, cet emprunt a été relevé sans problème en octobre à 600 millions de francs.

### **Provisions**

Les provisions (annexe 13) totalisent 16,7 millions de francs, en baisse de 8 millions.

### **Réserves pour risques bancaires généraux**

Au cours de l'exercice de référence, les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de 15,2 millions de francs supplémentaires. Sur le montant total de 298,9 millions de francs, 204,5 millions sont soumis à l'impôt (annexe 13).

### **Capitaux propres**

Fin décembre 2015, le capital social a été augmenté de 850 millions de francs. Les capitaux propres s'établissaient à 2,2 milliards de francs à la fin de l'exercice de référence.

### **Opérations hors bilan**

La forte demande persistante de produits structurés émis par Notenstein La Roche Banque Privée SA, pour lesquels Raiffeisen Suisse assume la garantie de couverture de crédit, a fait progresser le total des engagements conditionnels (annexe 19) de 807 millions. Celui-ci s'élève désormais à 2,5 milliards de francs. Le montant du sous-jacent des instruments financiers déri-

vés (annexe 4.1) a baissé de 6,3 milliards, passant à 135 milliards de francs. L'année 2015 a été marquée, comme prévu, par un contexte de taux négatifs dans les courtes durées, entraînant une hausse du volume des contrats sur taux à court terme. Par contre, les opérations de couverture pour le portefeuille bancaire ont crû de 6,1 milliards pour passer à 47,3 milliards de francs. Cette hausse est due, pour l'essentiel, au développement des contrats à terme. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 1,6 milliard de francs (exercice précédent: 1,7 milliard) et 2,1 milliards de francs (exercice précédent: 2,1 milliards).

### **ALLÈGEMENTS APPLICABLES LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS**

Conformément aux prescriptions comptables pour les banques (PCB) Cm 327–341, Raiffeisen Suisse est exemptée d'établir, lors du bouclage individuel, le rapport de situation, le tableau de financement ainsi qu'un certain nombre d'éléments de l'annexe. Le rapport de rémunération, ainsi qu'un rapport de situation détaillé du Groupe, sont intégrés au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

# Bilan au 31 décembre 2015

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
<b>Actifs</b>					
Liquidités	17'271'940	7'771'842	9'500'098	122,2	16
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'758'642	3'953'353	-194'711	-4,9	10, 16
Créances sur les autres banques	3'095'492	4'672'095	-1'576'603	-33,7	10, 16
Créances résultant d'opérations de financement de titres	51'801	474'223	-422'422	-89,1	1, 16
Créances sur la clientèle	2'237'698	2'051'802	185'896	9,1	2, 13, 16
Créances hypothécaires	8'505'627	7'651'603	854'024	11,2	2, 10, 13, 16
Opérations de négoce	1'311'118	1'735'756	-424'638	-24,5	3, 16
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'633'087	1'682'705	-49'618	-2,9	4, 16
Immobilisations financières	5'592'891	4'971'082	621'809	12,5	5, 10, 16
Comptes de régularisation	267'760	243'034	24'726	10,2	
Participations	1'417'390	955'750	461'640	48,3	6
Immobilisations corporelles	260'309	263'319	-3'010	-1,1	7
Valeurs immatérielles	22'984	–	22'984	–	8
Autres actifs	1'363'850	1'021'923	341'927	33,5	9
<b>Total des actifs</b>	<b>46'790'589</b>	<b>37'448'485</b>	<b>9'342'104</b>	<b>24,9</b>	<b>17, 18</b>
Total des créances de rang subordonné	146'577	103'578	42'999	42	
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	101'578	101'578	–	0,0	
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	11'473'545	11'157'296	316'249	2,8	16
Engagements envers les autres banques	10'448'545	7'221'460	3'227'085	44,7	16
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	4'052'523	1'043'602	3'008'921	288,3	1, 16
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'002'847	8'297'193	1'705'654	20,6	16
Engagements résultant d'opérations de négoce	105'139	121'490	-16'351	-13,5	3, 16
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'134'730	2'148'635	-13'905	-0,6	4, 16
Obligations de caisse	104'476	141'573	-37'097	-26,2	16
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'562'865	5'306'195	256'670	4,8	12, 16
Comptes de régularisation	251'615	245'490	6'125	2,5	
Autres passifs	445'930	410'363	35'567	8,7	9
Provisions	16'656	24'697	-8'041	-32,6	13
Réserves pour risques bancaires généraux	298'900	283'700	15'200	5,4	13
Capital social	1'700'000	850'000	850'000	100,0	14
Réserve légale issue du bénéfice	162'790	159'796	2'994	1,9	
Bénéfice	30'028	36'994	-6'966	-18,8	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2'191'718</b>	<b>1'330'490</b>	<b>861'228</b>	<b>64,7</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>46'790'589</b>	<b>37'448'485</b>	<b>9'342'104</b>	<b>24,9</b>	<b>18</b>
Total des engagements de rang subordonné	1'694'302	1'096'427	597'875	54,5	
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	1'165'308	560'908	604'400	107,8	
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	2'534'180	1'726'858	807'322	46,8	2, 19
Engagements irrévocables	1'565'510	1'272'864	292'646	23,0	2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	22'926	26'869	-3'943	-14,7	2

# Compte de résultat 2015

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	439'900	499'590	-59'690	-11,9	21
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	55'661	52'794	2'867	5,4	21
Charges d'intérêt	-378'582	-440'310	61'728	-14,0	21
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>116'979</b>	<b>112'074</b>	<b>4'905</b>	<b>4,4</b>	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-5'760	2'753	-8'513	-309,2	13
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>111'219</b>	<b>114'828</b>	<b>-3'609</b>	<b>-3,1</b>	
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	51'472	50'334	1'138	2,3	22
Produit des commissions sur les opérations de crédit	8'686	6'827	1'859	27,2	22
Produit des commissions sur les autres prestations de service	58'082	64'599	-6'517	-10,1	22
Charges de commissions	-44'581	-40'377	-4'204	10,4	22
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>73'659</b>	<b>81'383</b>	<b>-7'724</b>	<b>-9,5</b>	
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>75'960</b>	<b>42'340</b>	<b>33'620</b>	<b>79,4</b>	<b>23</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	6'187	7'237	-1'050	-14,5	
Produit des participations	62'799	44'249	18'550	41,9	
Résultat des immeubles	3'888	3'188	700	22,0	
Autres produits ordinaires	339'810	273'657	66'153	24,2	24
Autres charges ordinaires	-39'262	-35'003	-4'259	12,2	
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>373'423</b>	<b>293'328</b>	<b>80'095</b>	<b>27,3</b>	
Charges de personnel	-322'707	-320'583	-2'124	0,7	25
Autres charges d'exploitation	-246'816	-164'015	-82'801	50,5	26
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-569'523</b>	<b>-484'598</b>	<b>-84'925</b>	<b>17,5</b>	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-43'321	-41'189	-2'132	5,2	
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	866	-11'796	12'662	-107,3	13
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>22'283</b>	<b>-5'705</b>	<b>27'988</b>	<b>-490,6</b>	
Produits extraordinaires	24'013	45'758	-21'745	-47,5	27
Charges extraordinaires	-4	-	-4	-	27
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-15'200	-2'000	-13'200	660,0	13
Impôts	-1'064	-1'059	-5	0,5	28
<b>Bénéfice</b>	<b>30'028</b>	<b>36'994</b>	<b>-6'966</b>	<b>-18,8</b>	

**Proposition d'affectation du bénéfice disponible, adressée à  
l'Assemblée ordinaire des délégués du 18 juin 2016 à Genève**

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
<b>Affectation du bénéfice</b>				
Bénéfice	30'028	36'994	-6'966	-18,8
Bénéfice reporté	–	–	–	0,0
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>30'028</b>	<b>36'994</b>	<b>-6'966</b>	<b>-18,8</b>
Affectation du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	6'653	2'994	3'659	122,2
– Rémunération du capital social	23'375	34'000	-10'625	-31,3
<b>Total du bénéfice affecté</b>	<b>30'028</b>	<b>36'994</b>	<b>-6'966</b>	<b>-18,8</b>

# Etat des capitaux propres 2015

	Capital social en 1000 CHF	Réserve légale issue du bénéfice* en 1000 CHF	Réserves pour risques bancaires généraux en 1000 CHF	Bénéfice en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>	<b>850'000</b>	<b>159'796</b>	<b>283'700</b>	<b>36'994</b>	<b>1'330'490</b>
Augmentation du capital	850'000				850'000
Constitution de réserve légale issue du bénéfice		2'994		-2'994	-
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux			15'200		15'200
Rémunération du capital social				-34'000	-34'000
Bénéfice				30'028	30'028
<b>Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence</b>	<b>1'700'000</b>	<b>162'790</b>	<b>298'900</b>	<b>30'028</b>	<b>2'191'718</b>

\* La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

# Annexe aux comptes annuels

## RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associaziun
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à Saint-Gall.

## PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

### Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et son ordonnance, ainsi qu'aux directives et instructions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément. Dans le cadre des prescriptions précitées, un boucllement individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un boucllement établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le boucllement individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les

comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote. C'est pourquoi Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

## Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

### Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de profits et pertes, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

### Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

### Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les agios et disagios sur emprunts auprès de la centrale et les prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée.



### **Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires**

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les revenus des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Les risques latents sont traités comme des créances compromises. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est en principe soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement (c'est-à-dire corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non utilisée) via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance et pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat

est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions redevenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance et pertes résultant des opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur et provisions.

L'extourne d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (donc annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées pour chaque position selon le principe de précaution et déduites de la créance en question.

Tous les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur actualisée.

### **Créances et engagements résultant d'opérations de financement sur titres**

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing): les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue de leurs droits contractuels. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits des commissions ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase and reverse repurchase): les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les revenus des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

#### **Opérations de négoce et engagements résultant des opérations de négoce**

Les opérations de négoce et les engagements résultant de telles opérations sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe aucun mar-

ché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce créditées au revenu des intérêts sont débités du résultat des opérations de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat des opérations de négoce.

#### **Immobilisations financières**

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance. En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode accrual, à savoir que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur minimale. Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les titres de participation et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évaluées à la valeur du marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur minimale.

#### **Participations**

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises dé-

tenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Sont également comptabilisées sous ce poste les participations dans des institutions communes. Les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement si la part aux voix et au capital n'atteint pas 10% et si, soit la part au capital social est inférieure à un million de francs, soit la valeur comptable est inférieure à 10 millions de francs. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date d'établissement du bilan. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue. Celle-ci représente en général:

Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation.

Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur. Une éventuelle dépréciation est alors inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

### Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, pour cinq ans maximum.

Contrôle de la valeur intrinsèque: la stabilité de la valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est comptabilisée au poste «Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

### Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date d'établissement du bilan qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications dans le chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires».

### Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et partiellement soumises à l'impôt (voir tableau «Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux» et annexe).

### Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence.

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

### Instruments financiers dérivés

Inscription au bilan: les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de profits et pertes. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, ne sont portées au bilan que dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de

marge. En revanche, sont toujours inscrites au bilan les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury sont réalisées via le portefeuille de négoce, à savoir que Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et les montants du sous-jacent avec des contreparties externes figurent dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts». Le volume des opérations de couverture internes du secteur Treasury figure sous les instruments de couverture.

Traitement au niveau du compte de profits et pertes: les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur. Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modification par rapport à l'exercice précédent: en modifiant l'ordonnance sur les banques le 30 avril 2014, le Conseil fédéral a instauré de nouvelles bases de présentation des comptes pour les banques. La FINMA a précisé ces nouvelles exigences dans sa circulaire 2015/1 Comptabilité – banques («PCB»). Les comptes annuels de Raiffeisen Suisse au 31.12.2015 sont établis pour la première fois selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques. Par rapport aux boucllements précédents, les modifications suivantes ont été apportées aux principes d'établissement du bilan et d'évaluation.

Modification dans le bilan: les corrections de valeur pour risques de défaillance sont déduites

directement des prêts et crédits à la clientèle et ne sont plus inscrites comme position passive dans les corrections de valeur et les provisions. Les opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de financement sur titres) sont inscrites dans un poste séparé du bilan. Elles étaient incluses par le passé dans les «Créances sur/engagements envers les banques ou la clientèle». La position «Créances résultant de titres du marché monétaire» a été supprimée. Les opérations correspondantes sont désormais inscrites au bilan sous «Créances sur les banques», «Créances sur la clientèle» ou «Immobilisations financières». Les valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés sont indiquées dans un poste séparé du bilan. Elles étaient à ce jour incluses dans les «Autres actifs» ou les «Autres passifs». Les anciennes positions «Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement» et «Autres engagements envers la clientèle» sont regroupées sous la nouvelle position «Engagements résultant de dépôts de la clientèle». Les investissements à terme sont désormais inscrits dans ce poste également (figurant auparavant dans les obligations de caisse). Le nouveau poste «Engagements résultant d'opérations de négoce» comprend des positions courtes résultant d'opérations de négoce (figurant auparavant dans les «Engagements envers les banques»). Les créances et engagements résultant de cotisations aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle sont désormais inscrits dans les «Comptes actifs/passifs de régularisation» (figurant auparavant sous «Autres actifs/passifs»).

Modifications dans le compte de profits et pertes: le résultat des opérations d'intérêts est mentionné avec un montant brut et un montant net. Le résultat net des opérations d'intérêts prend en compte les modifications des corrections de valeur liées au risque de défaillance et les pertes résultant des opérations d'intérêts. La constitution et la dissolution de réserves pour risques bancaires généraux sont mentionnées dans une position distincte. Les sous-totaux

«Produit d'exploitation» et «Bénéfice brut» sont supprimés. Un nouveau sous-total est calculé, il s'agit du «Résultat opérationnel».

Les chiffres du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice précédent ont été adaptés conformément aux nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

Outre les adaptations aux nouvelles prescriptions comptables pour les banques, les dispositions relatives aux valeurs immatérielles ont été complétées dans les principes d'établissement du bilan et d'évaluation.

## GESTION DES RISQUES

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

### Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions légales et prudentielles ainsi que sur le règlement «Politique de risque pour le Groupe Raiffeisen» (abrégé: «Politique de risque»). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Raiffeisen Suisse considère le risque lié à toute réalisation de revenus comme l'une de ses compétences essentielles. Une prise de risque ne se fait qu'en toute connaissance de cause après en avoir déterminé l'ampleur et le dynamisme, et seulement si les conditions en matière de technologie, de personnel et de connaissances sont satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir le Groupe Raiffeisen et Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la politique de risque. L'unité Compliance assure le respect des prescriptions réglementaires.

### Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques qui

ne peuvent être quantifiés de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste en particulier à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement des rapports, la situation globale en matière de risque.

#### Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates;
- surveillance des risques.

La gestion des risques a pour objectifs:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

#### Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie

à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts et crédit, de promesses de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels, que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également la prise de positions de participations à long terme, une perte pouvant survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques de garantie;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie sont réputés défaillants si leur créance est en souffrance ou menacée.

Les risques de garantie résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit résultent d'une répartition irrégulière des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte qui résulte d'événements spécifiques à un pays.

Les succursales sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Succursales & Régions et octroient des crédits à des clients privés et à la clientèle entreprises, principalement des PME. Pour l'essentiel, les risques sont limités par la couverture des créances.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe en premier lieu au département Clientèle entreprises. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 50 millions de francs doivent être examinés par le CRO (chief risk officer). Ce contrôle porte principalement sur le risque de concentration et sur l'évolution de la value at risk. Le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie sur le plan national comme international dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négoce pour compte propre. Les risques de crédit encourus par le département Banque centrale proviennent avant tout des opérations interbancaires. Hormis les opérations repo, la Banque centrale gère ces engagements sous forme de crédits en blanc.

Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite pays a été approuvée et mise en place. Dans des cas exceptionnels, au titre du négoce pour compte propre, il est possible de souscrire des engagements en positions d'un certain nombre de pays qui ont, au préalable, été validés à cette fin par le département Finances. La gestion des risques pays se veut active et dynamique et se concentre principalement sur l'Europe.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'autorisation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équi-

valent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (découlant d'opérations de gré à gré – OTC), Raiffeisen Suisse a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Les standards fixés pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit s'appliquent à Raiffeisen Suisse. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts et crédits consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en 13 catégories de risque.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions Recovery.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. L'analyse de la structure du portefeuille englobe aussi son mode de répartition selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les corrections de valeur. Les organes compétents sont informés chaque trimestre du développement des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». Outre le

processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque. Les mesures de gestion du portefeuille sont prises sur la base de la surveillance et du reporting, l'objectif principal étant de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en place des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. A ce titre, elle utilise pour chaque secteur des valeurs seuils dont le dépassement entraîne une cession partielle de la compétence de crédit décentralisée au Credit Office de Raiffeisen Suisse. Ce processus garantit des portefeuilles de crédit locaux bien diversifiés, même dans une organisation décentralisée.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Controlling des risques de crédit. Au 31 décembre 2015, Raiffeisen Suisse présentait deux gros risques soumis à déclaration pour un engagement cumulé, pondéré des risques, d'un montant de 0,7 milliard de francs. Ceux-ci correspondent à 34,8% des fonds propres pris en compte (exercice précédent: quatre positions soumises à déclaration, d'un montant de 1,1 milliard de francs). Par ailleurs, l'engagement pondéré du risque envers l'ensemble des sociétés internes du Groupe s'élève à 4,3 milliards de francs.

Au 31 décembre 2015, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs de Raiffeisen Suisse (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,3 milliard de francs, soit 11,9% des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 1,5 milliard de francs, soit 15%).

#### Risques de marché

Risque de fluctuation des taux: les opérations de bilan constituant une part importante de l'activité de Raiffeisen Suisse, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Pour évaluer les risques de taux encourus sur la valeur du marché des capitaux propres, la sensibilité aux taux d'intérêt et la value at risk sont calculées. Les répercussions sur la situation de rendement sont évaluées au moyen de simulations dynamiques des revenus. La représentation des positions à taux variable se base sur un modèle qui reflète l'évolution historique des taux d'intérêt à travers les taux du marché monétaire et des capitaux. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale, sert d'office de contrepartie à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture – à l'exception de Notenstein La Roche Banque Privée SA. Les différents responsables sont tenus de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue par ailleurs la situation de risque.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille des immobilisations financières revient au secteur Treasury de la Banque centrale. Ces immobilisations font par-

#### Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce

en 1000 CHF	31.12.2015	Ø 2015	31.12.2014	Ø 2014
Devises/ métaux précieux	17'215	17'074	22'301	16'562
Instruments de taux	108'849	108'815	97'774	102'305
Titres de parti- cipation et indices	17'280	19'733	17'442	5'247
<b>Total</b>	<b>143'344</b>	<b>145'623</b>	<b>137'516</b>	<b>124'114</b>



tie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité qui satisfont aux critères fixés par les prescriptions légales sur les liquidités. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par la Gestion des risques du Groupe.

La gestion du portefeuille de négoce de la Banque centrale incombe au secteur Négoce, qui est rattaché au département Banque centrale. Les succursales ne tiennent pas de tel portefeuille. Les opérations de négoce de la Banque centrale couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. La value at risk, les limites de perte et de sensibilité fixées par le Conseil d'administration et la Direction doivent être scrupuleusement respectées, sous surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, par ailleurs, un contrôle journalier de plausibilité du résultat des opérations de négoce et surveille chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés relève de la compétence exclusive de courtiers qualifiés. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Pour rendre compte du respect de la value at risk, de même que des limites de sensibilité et de position, et pour évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la Circ.-FINMA 2008/6;
- rapport des risques mensuel à l'intention du responsable du département Finances, qui décide si le rapport des risques mensuel doit être soumis à l'ensemble de la Direction;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

### Liquidités

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par les secteurs Treasury et Gestion des risques du Groupe conformément aux prescriptions au sens de la loi sur les banques. Dans le cadre de cette surveillance, les entrées et sorties de liquidités en particulier sont simulées sous différents aspects et selon plusieurs scénarios couvrant les répercussions tant des crises de refinancement que des crises générales de liquidité.

La surveillance repose sur les limites légales, ainsi que sur celles déterminées par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse à la lumière des analyses de scénario mentionnées.

### Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque potentiel de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels, et la tolérance à ce genre de risques, sont définies au moyen d'une limite value at risk, ou via des indicateurs de risque et des valeurs seuils adéquates pour les types déterminants de risques opérationnels. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration en ce qui concerne la value at risk et par la Direction de Raiffeisen Suisse pour ce qui est des valeurs seuils des indicateurs. Le respect de la disposition à prendre des risques et de la tolérance au risque est surveillé par la Gestion des risques du Groupe. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre pour corriger la situation.

Chez Raiffeisen, chaque fonction au sein du Groupe est responsable de l'identification, de

l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels et surveille la situation de risque. A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et leurs répercussions, puis évalués en fonction de leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux critiques, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les principaux événements internes liés au risque opérationnel et les événements externes pertinents font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration et la Direction de Raiffeisen Suisse sont informés respectivement de toute violation de la limite value at risk et d'une valeur seuil.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

#### **Risques informatiques**

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi,

Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l'informatique ainsi que des menaces et risques pesant sur elle.

#### **Sécurité des données**

Les risques potentiels font l'objet d'une gestion complète. Pour ce faire, la stratégie se fonde sur une analyse périodique des menaces actuelles. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des données et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques éprouvées.

#### **Outsourcing**

Raiffeisen Suisse a délégué l'exploitation du réseau dédié à la communication des données à Swisscom (Suisse) SA. Par ailleurs, l'ensemble de l'administration des titres de Raiffeisen Suisse est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs a lieu chez Swiss Post Solutions SA et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG. Les services bancaires opérationnels dans le domaine des titres et du trafic des paiements de Raiffeisen Suisse et de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont traités par ARIZON Sourcing SA, une entreprise fondée par Raiffeisen Suisse et Avaloq.

#### **Dispositions réglementaires**

Par une décision datant du 24 juin 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Au niveau des établissements individuels, Raiffeisen Suisse est toujours libérée de l'obligation de divulgation. Les données sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la Circ.-FINMA 2008/22, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen (raiffeisen.ch) ou dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit: approche standard internationale (AS-BRI) avec recours aux ratings externes suivants.

Catégorie de clients	Rating des émetteurs/émissions		
	S & P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	X	X	X
Collectivités de droit public	X	X	X
Banques et négociants en valeurs mobilières	X	X	X
Entreprises	X	X	X

Les postes du bilan ci-après ont notamment fait l'objet des ratings externes:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières;
- valeurs de remplacement positives.

Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de durée pour le risque de marché général des instruments de taux d'intérêt, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Voir à ce titre le récapitulatif dans le tableau à la page 22.

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base

## MÉTHODES APPLIQUÉES POUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES DE DÉFAILLANCE ET LA DÉTERMINATION DU BESOIN DE CORRECTION DE VALEUR

### Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit par la méthode de la valeur réelle, soit par une méthode d'estimation hédoniste. Avec une méthode hédoniste, la Banque s'appuie sur des informations tarifaires concernant le prix des immeubles, spécifiques à la région, et fournies par un prestataire externe. Le modèle est validé par un spécialiste externe à la demande de la Banque. La Banque actualise périodiquement la valeur de l'immeuble sur la base de ces évaluations. Par ailleurs, les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements sont aussi surveillés en permanence. La Banque identifie ainsi les crédits hypothécaires comportant des risques élevés. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery est également impliqué. D'autres couvertures peuvent, au besoin, être demandées, ou bien une correction de valeur peut être établie sur la base de la couverture manquante (voir aussi le paragraphe «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend par ailleurs en compte des données de marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif des immeubles de rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de ce revenu locatif ou du taux de vacance.

### Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe au-dessous du mon-

tant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou bien des garanties supplémentaires sont demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

#### **Crédits sans couverture**

S'agissant des crédits d'exploitation commerciaux non couverts, il est demandé chaque année au client, ou plus souvent si nécessaire, des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels contrôlés et des boucllements intermédiaires, si établis, sont demandés régulièrement. Ces données sont évaluées, et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, l'engagement de crédit semble menacé, une correction de valeur adéquate est comptabilisée.

#### **Calcul des corrections de valeur et provisions**

Un nouveau besoin de correction de valeur et/ou de provision est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque pour lesquelles une menace a déjà été identifiée auparavant sont réévaluées chaque trimestre, et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

### **EVALUATION DES COUVERTURES**

#### **Crédits couverts par des hypothèques**

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque peut avoir recours au modèle d'évaluation hédoniste ainsi qu'à la méthode de la valeur réelle pour faire des estimations immobilières. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, ce modèle compare son prix à des transactions immobilières similaires.

Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque dispose de la méthode de la valeur de rendement. Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il convient de faire appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou des estimateurs externes accrédités. Si la solvabilité n'est pas bonne, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse entre une évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou les coûts d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

#### **Crédits couverts par des titres**

Pour les crédits lombard et les autres crédits couverts par des titres, la Banque accepte surtout des instruments financiers transmissibles (tels qu'obligations et actions) qui sont liquides et négociés activement. Elle accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels des informations sur les cours et un market maker sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché pour couvrir le risque de marché inhérent aux titres liquides négociables sur le marché et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle assez longue, la période de liquidation peut être beaucoup plus longue, et c'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Pour les polices d'assurance vie ou les garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

### **POLITIQUE COMMERCIALE CONCERNANT L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET HEDGE ACCOUNTING**

#### **Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés**

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement formés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie tant des instruments standardisés que des instruments OTC, pour son propre compte ou celui des clients, et surtout des instruments de taux et monétaires. Les opérations de couverture dans le portefeuille bancaire sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que le secteur Treasury n'intervient pas lui-même sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

### Utilisation d'un hedge accounting

#### Types d'opérations de base et de couverture

La Banque a recours au hedge accounting surtout pour les types d'activités suivants:

opérations de base	couverture au moyen de
de risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire	swap de taux d'intérêt
risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

### Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro couvertures. Par ailleurs, des micro couvertures sont également utilisées.

### Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture

et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée de la valeur et sa corrélation.

### Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont remplis concrètement:

- Son efficacité est reconnue aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro couvertures).
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les fluctuations de valeur entre l'opération de base et la transaction de couverture sont inversement proportionnelles d'un point de vue du risque couvert.

### Inefficacité

Si une transaction de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité, elle est équivalente à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est comptabilisé via le compte de profits et pertes.

### ÉVÉNEMENTS APRÈS LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2015.

# Informations sur le bilan

## 1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	51'808	474'317
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	4'052'366	1'043'689
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	3'556'475	1'109'051
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	3'556'475	1'109'051
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	156'548	607'385
dont titres remis à un tiers en garantie	25'627	96'006
dont titres aliénés	105'139	121'490

\* avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

## 2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

	Couverture hypothécaire en 1000 CHF	Autres couvertures en 1000 CHF	Sans couverture en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	389'565	222'037	1'635'842	2'247'443
Créances hypothécaires	8'505'627	–	2'641	8'508'268
Immeubles d'habitation	7'437'571	–	1'673	7'439'244
Immeubles commerciaux et de bureaux	260'024	–	12	260'036
Artisanat et industrie	570'109	–	–	570'109
Autres	237'924	–	955	238'879
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>8'895'192</b>	<b>222'037</b>	<b>1'638'482</b>	<b>10'755'711</b>
Exercice précédent	7'996'645	159'746	1'554'564	9'710'956
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>8'895'192</b>	<b>222'037</b>	<b>1'626'096</b>	<b>10'743'325</b>
Exercice précédent*	–	–	–	–
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	1'894	2'094'566	437'720	2'534'180
Promesses irrévocables	564'462	26'344	974'705	1'565'510
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	22'926	22'926
<b>Total hors bilan</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>566'356</b>	<b>2'120'910</b>	<b>1'435'350</b>	<b>4'122'615</b>
Exercice précédent	518'586	1'275'657	1'232'347	3'026'590

\* Aucune valeur n'avait encore été relevée au cours de l'exercice précédent. Conformément aux allègements prévus par la Circ.-FINMA 2015/1, nous renonçons à présenter les valeurs de l'exercice précédent selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

	Montant brut des créances en 1000 CHF	Produits estimés de la réalisation des garanties en 1000 CHF	Montant net des créances en 1000 CHF	Corrections de valeur individuels en 1000 CHF
<b>Créances compromises</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>46'543</b>	<b>33'898</b>	<b>12'645</b>	<b>12'628</b>
Exercice précédent <sup>*</sup>	34'723	9'038	25'685	21'662

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

\* Durant l'exercice de référence, les créances compromises n'intègrent que des opérations de bilan. Le bilan de l'exercice précédent peut intégrer également des opérations hors bilan. Conformément aux allègements prévus par la Circ.-FINMA 2015/1, nous renonçons à présenter les valeurs de l'exercice précédent selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

### 3. Opérations de négoce

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Actifs</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	741'021	964'871
dont cotés <sup>1</sup>	741'021	964'871
Titres de participation	94'140	125'547
Métaux précieux	449'101	610'527
Autres actifs du négoce	26'857	34'811
<b>Total des actifs</b>	<b>1'311'118</b>	<b>1'735'756</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	423'676	630'366

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Engagements</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire <sup>2</sup>	105'139	121'261
dont cotés <sup>1</sup>	105'139	121'261
Titres de participation <sup>2</sup>	–	229
Métaux précieux <sup>2</sup>	–	–
Autres passifs du négoce <sup>2</sup>	–	–
<b>Total des engagements</b>	<b>105'139</b>	<b>121'490</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–

<sup>1</sup> cotés en bourse = négocié sur une bourse reconnue

<sup>2</sup> pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

#### 4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

##### 4.1 Instruments financiers dérivés par type de contrat

	Instruments de négoce			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>						
Contrats à terme y compris FRAs	2'513	1'888	7'350'000	–	–	–
Swaps	582'023	634'914	54'898'507	743'420	1'233'483	41'625'500
Futures	–	–	3'184'081	–	–	–
Options (OTC)	–	0	5'578	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
<b>Total instruments de taux d'intérêt</b>	<b>584'535</b>	<b>636'802</b>	<b>65'438'166</b>	<b>743'420</b>	<b>1'233'483</b>	<b>41'625'500</b>
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	193'688	227'745	20'714'586	96'716	8'017	5'535'731
Swaps comb. taux d'int./devises	–	1'270	10'881	–	–	–
Futures	–	–	15'517	–	–	–
Options (OTC)	3'687	2'888	291'422	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
<b>Total devises</b>	<b>197'375</b>	<b>231'903</b>	<b>21'032'407</b>	<b>96'716</b>	<b>8'017</b>	<b>5'535'731</b>
<b>Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	7'201	5'404	910'404	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	16'411	–	–	–
Options (OTC)	866	127	83'166	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
<b>Total métaux précieux</b>	<b>8'068</b>	<b>5'531</b>	<b>1'009'982</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Titres de participation/indices</b>						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	106'800	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	18'653	184'930
Options (exchange traded)	973	341	34'324	–	–	–
<b>Total titres de participation/indices</b>	<b>973</b>	<b>341</b>	<b>141'125</b>	<b>–</b>	<b>18'653</b>	<b>184'930</b>
<b>Autres</b>						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	460	–	–	–
Options (OTC)	2'000	–	23'700	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
<b>Total autres</b>	<b>2'000</b>	<b>–</b>	<b>24'160</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>792'951</b>	<b>874'577</b>	<b>87'645'840</b>	<b>840'137</b>	<b>1'260'153</b>	<b>47'346'161</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	791'978	874'236	–	840'137	1'260'153	–
Exercice précédent	1'022'915	1'045'442	100'032'584	659'789	1'103'193	41'258'296
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1'020'621	1'044'098	–	659'789	1'103'193	–



## 4.2 Des instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Volumes des contrats de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats plus de 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats Total en 1000 CHF
Instances centrales de clearing	13'388	8'063	1'750'000	1'601'100	1'482'200	4'833'300
Banques Raiffeisen*	803	1'055	47'361	3'527	–	50'888
Banques et négociants en valeurs mobilières	1'588'464	2'092'159	53'140'450	49'692'321	21'516'119	124'348'889
Bourses	973	341	3'156'054	201'540	–	3'357'594
Autres clients	29'458	33'111	1'811'275	292'597	297'458	2'401'330
<b>Total</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>1'633'087</b>	<b>2'134'730</b>	<b>59'905'139</b>	<b>51'791'085</b>	<b>23'295'777</b>	<b>134'992'001</b>
Exercice précédent	1'682'705	2'148'635	72'732'481	48'728'327	19'830'071	141'290'880

\* principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement

### Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 95,3% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

## 5. Immobilisations financières

### 5.1 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable exercice de référence en 1000 CHF	Valeur comptable exercice précédent en 1000 CHF	Juste valeur exercice de référence en 1000 CHF	Juste valeur exercice précédent en 1000 CHF
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	5'287'957	4'718'169	5'545'054	4'935'682
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	5'282'026	4'701'021	5'538'903	4'918'400
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)	5'931	17'148	6'151	17'282
Titres de participation	304'934	252'913	310'861	261'284
dont participations qualifiées*	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>5'592'891</b>	<b>4'971'082</b>	<b>5'855'914</b>	<b>5'196'966</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	5'202'138	4'652'324		

\* au moins 10% du capital ou des voix

### 5.2 Répartition des contreparties selon la notation

	Val. comptable de Aaa à Aa3 en 1000 CHF	Val. comptable de A1 à A3 en 1000 CHF	Val. comptable de Baa1 à Baa3 en 1000 CHF	Val. comptable de Ba1 à B3 en 1000 CHF	Val. comptable inférieur à B3 en 1000 CHF	Val. comptable sans notation en 1000 CHF
<b>Titres de créances</b>	<b>5'202'138</b>	<b>81'819</b>	<b>4'000</b>	–	–	–

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Les ratings de Moody's, Standard & Poors et Fitch sont utilisés au sein du Groupe Raiffeisen.

## 6. Participations

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Corrections de valeur cumulées en 1000 CHF	Valeur compt. à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence Change- ments en 1000 CHF	Exercice de référence Investisse- ments en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tisements en 1000 CHF	Exercice de référence Corrections de valeurs en 1000 CHF	Exercice de référence Reprises en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice en 1000 CHF	Valeur de marché à la fin de l'exercice en 1000 CHF
Participations sociétés du Groupe										
– avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– sans valeur boursière	629'318	-9'234	620'084	–	166'852	-52'498	-1'727	5'902	738'613	–
Autres participations										
– avec valeur boursière	158'391	-5	158'386	–	288'031	–	–	–	446'417	874'487
– sans valeur boursière	178'840	-1'560	177'280	–	68'095	-9'270	-3'745	–	232'360	–
<b>Total des participations</b>	<b>966'549</b>	<b>-10'799</b>	<b>955'750</b>	<b>–</b>	<b>522'979</b>	<b>-61'768</b>	<b>-5'473</b>	<b>5'902</b>	<b>1'417'390</b>	<b>874'487</b>

## 7. Immobilisations corporelles

### 7.1 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortis- sements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence Change- ments d'affec- tation en 1000 CHF	Exercice de référence Inves- tisements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tisements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortisse- ments en 1000 CHF	Exercice de référence Reprises en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Immeubles à l'usage de la Banque	277'988	-104'558	173'430	127	400	–	-6'077	–	167'880
Autres immeubles	14'077	-3'727	10'350	–	–	–	-550	–	9'800
Software acquis séparément ou développés à l'interne	129'273	-93'189	36'084	–	14'975	–	-10'468	–	40'591
Autres immobilisations corporelles	196'898	-153'443	43'455	-127	17'459	-11	-18'738	–	42'038
<b>Total des immobilisa- tions corporelles</b>	<b>618'236</b>	<b>-354'917</b>	<b>263'319</b>	<b>–</b>	<b>32'834</b>	<b>-11</b>	<b>-35'833</b>	<b>–</b>	<b>260'309</b>

### 7.2 Leasing opérationnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Engagements de leasing non portés au bilan</b>		
Echéant dans les 12 mois	2'260	1'750
Echéant dans les 1 à 5 ans	3'855	2'086
Echéant dans plus de 5 ans	–	–
<b>Total engagements de leasing non portés au bilan</b>	<b>6'115</b>	<b>3'835</b>
dont dénonçable dans un délai n'excédant pas une année	6'115	3'835

## 8. Valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortis- sements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence Inves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortisse- ments en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Autres valeurs immatérielles	-	-	-	25'000	-	-2'016	22'984
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25'000</b>	<b>-</b>	<b>-2'016</b>	<b>22'984</b>

## 9. Autres actifs et autres passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Autres actifs</b>		
Compte de compensation	393'587	391'657
Comptes d'ordre Impôts indirects	872'943	593'273
Autres comptes d'ordre	91'920	31'775
Marchandises	5'400	5'219
Autres actifs divers	0	0
<b>Total des autres actifs</b>	<b>1'363'850</b>	<b>1'021'923</b>
<b>Autres passifs</b>		
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	42	223
Redevances dues, impôts indirects	33'693	31'229
Fonds de solidarité	360'691	355'258
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	259	759
Autres comptes d'ordre	51'364	23'468
Autres passifs divers	141	186
<b>Total des autres passifs</b>	<b>445'930</b>	<b>410'363</b>

## 10. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété\*

	Exercice de réf. valeurs compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. Engagements effectifs en 1000 CHF	Exercice préc. valeurs compt. en 1000 CHF	Exercice préc. Engagements effectifs en 1000 CHF
<b>Actifs nantis/cédés</b>				
Créances sur les Banques Raiffeisen	-	-	-	-
Créances sur les autres banques	620'710	620'710	565'348	565'348
Créances hypothécaires	2'732'882	1'847'542	2'498'265	1'727'856
Immobilisations financières	887'283	138'905	847'613	147'757
<b>Total des actifs mis en gage</b>	<b>4'240'875</b>	<b>2'607'157</b>	<b>3'911'226</b>	<b>2'440'961</b>
<b>Total des actifs sous réserve de propriété</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

\* Sans opérations de financement sur titre (voir la présentation à part des opérations de financement sur titres dans l'Annexe 1)

## 11. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

### 11.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	245'005	236'443
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	17
Emprunts	40'000	20'000
Comptes de régularisation	543	397
<b>Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance</b>	<b>285'548</b>	<b>256'857</b>

### 11.2 Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	2'189	2'775
+ Versements <sup>1</sup>	7'500	3'735
– Prélèvements <sup>1</sup>	2'253	4'334
+ Rémunération <sup>2</sup>	12	14
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>7'449</b>	<b>2'189</b>

<sup>1</sup> Les prélèvements et versements sont inscrits dans les charges de personnel.

<sup>2</sup> La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été portées au bilan.

### 11.3 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

	au 31.12.2015 en %	au 31.12.2014 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	109,8	112,2

Les réserves de fluctuation de valeurs de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative n'ont pas atteint le montant réglementaire durant l'exercice de référence.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Les charges de prévoyance sont expliquées à l'annexe 25 «Charges de personnel» sous la position «Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelles».

## 12. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,534 <sup>2</sup>			1'793'730
Propres emprunts de rang non subordonné	2006	3,125	30.05.2016	–	520'930
	2010	1,375	21.09.2017	–	161'045
	2010	2,000	21.09.2023	–	230'045
	2011	2,125	04.02.2019	–	249'870
	2011	2,625	04.02.2026	–	128'640
	2011	2,375	10.05.2018	–	148'415
	2014	0,000 <sup>3</sup>	07.02.2017	–	347'190
	2014	1,625	07.02.2022	–	99'900
	2014	0,000 <sup>3</sup>	05.06.2018	–	204'625
Propres emprunts de rang subordonné sans clause PONV <sup>1</sup>	2011	3,875	21.12.2021	–	528'475
Propres emprunts de rang subordonné avec clause PONV <sup>1</sup>	2013	3,000	durée illimitée	02.05.2018	550'000 <sup>4</sup>
	2015	3,000	durée illimitée	02.10.2020	600'000 <sup>4</sup>
<b>Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours</b>					<b>5'562'865</b>

<sup>1</sup> Clause PONV = point of no viability/moment où l'insolvabilité menace

<sup>2</sup> Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume)

<sup>3</sup> Rémunération variable, base CHF LIBOR à 3 mois et écart

<sup>4</sup> Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

## 13. Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Affectations conformes en 1000 CHF	Reclassifica- tions en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
<b>Provisions</b>							
Provisions pour risque de défaillance	14'110	-1'546	402	468	2'421	-6'053	9'802
Provisions pour autres risques d'exploitation	6'733	-5'811	130	–	2'078	–	3'130
Autres provisions <sup>1</sup>	3'854	–	-130	–	–	–	3'724
<b>Total des provisions</b>	<b>24'697</b>	<b>-7'357</b>	<b>402</b>	<b>468</b>	<b>4'498</b>	<b>-6'053</b>	<b>16'656</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>283'700</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>15'200</b>	<b>–</b>	<b>298'900</b>
dont imposées	167'500	–	–	–	–	–	204'500
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>							
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	7'551	-368	-402	110	8'255	-2'518	12'628
Corrections de valeur pour les risques latents	0	–	–	–	–	–	0
<b>Total des corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>7'551</b>	<b>-368</b>	<b>-402</b>	<b>110</b>	<b>8'255</b>	<b>-2'518</b>	<b>12'628</b>

<sup>1</sup> Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

## 14. Capital social

	Exercice de référence			Exercice précédent		
	Valeur nominale totale en 1000 CHF	Nombre de titres en 1000	Capital donnant droit à des intérêts en 1000 CHF	Valeur nominale totale en 1000 CHF	Nombre de titres en 1000	Capital donnant droit à des intérêts en 1000 CHF
Capital social	1'700'000	1'700	850'000	850'000	850	850'000
dont libéré	1'700'000	1'700	850'000	850'000	850	850'000

Le capital social est entièrement entre les mains des 292 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse; aucune Banque Raiffeisen ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2015, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 1'769,7 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 893,8 millions ont été versés. Les parts sociales à hauteur de 806,2 millions de francs ont été reprises par les Banques Raiffeisen sans imputation sur l'engagement de libérer.

## 15. Parties liées

	Créances		Engagements	
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Sociétés du Groupe	386'596	212'220	2'888'956	1'733'535
Affaires d'organes	32'285	23'987 <sup>1</sup>	3'700	- <sup>2</sup>
Autres parties liées	82'730	112'447	12'977	27
<b>Total des créances et engagements envers les parties liées</b>	<b>501'610</b>	<b>348'654</b>	<b>2'905'633</b>	<b>1'733'562</b>

<sup>1</sup> L'exercice précédent, les créances comportaient aussi un certain nombre d'opérations hors bilan.

<sup>2</sup> L'exercice précédent, les engagements envers des organes et personnes proches n'avaient pas encore été recensés. Conformément aux allègements prévus par la Circ.-FINMA 2015/1, nous renonçons à présenter les valeurs de l'exercice précédent selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

### Opérations hors bilan importantes avec des parties liées

Engagements conditionnels à hauteur de 2,1 milliards de francs envers des personnes proches (exercice précédent 1,3 milliard de francs) et des engagements irrévocables à hauteur de 403,6 millions de francs (exercice précédent 15 millions de francs).

### Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des personnes proches sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes: les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction, à la Direction élargie et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

## 16. Structure des échéances des instruments financiers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 3 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Actifs/instruments financiers</b>							
Liquidités	17'271'940	–	–	–	–	–	17'271'940
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'758'642	–	–	–	–	–	3'758'642
Créances sur les autres banques	156'308	–	2'759'185	80'000	100'000	–	3'095'492
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	51'801	–	–	–	51'801
Créances sur la clientèle	524	68'134	1'309'624	219'467	574'006	65'943	2'237'698
Créances hypothécaires	1'151	162'838	324'778	979'557	4'297'186	2'740'118	8'505'627
Opérations de négoce	1'311'118	–	–	–	–	–	1'311'118
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'633'087	–	–	–	–	–	1'633'087
Immobilisations financières <sup>1</sup>	294'637	–	15'078	225'263	1'666'397	3'391'516	5'592'891
<b>Total</b>							
<b>Exercice de référence</b>	<b>24'427'406</b>	<b>230'972</b>	<b>4'460'466</b>	<b>1'504'287</b>	<b>6'637'589</b>	<b>6'197'577</b>	<b>43'458'296</b>
Exercice précédent <sup>2</sup>	13'998'623	276'901	6'164'658	1'785'961	5'912'857	5'341'259	33'480'258
<b>Fonds étrangers/instruments financiers</b>							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	11'473'545	–	–	–	–	–	11'473'545
Engagements envers les autres banques	455'626	–	4'823'388	3'677'053	1'186'378	306'100	10'448'545
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	4'000'321	52'203	–	–	4'052'523
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'825'511	5'126'368	1'748'262	501'685	554'458	246'564	10'002'847
Engagements résultant d'opérations de négoce	105'139	–	–	–	–	–	105'139
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'134'730	–	–	–	–	–	2'134'730
Obligations de caisse	–	–	11'313	26'236	62'372	4'555	104'476
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	–	–	617'430	2'562'945	2'382'490	5'562'865
<b>Total</b>							
<b>Exercice de référence</b>	<b>15'994'551</b>	<b>5'126'368</b>	<b>10'583'283</b>	<b>4'874'606</b>	<b>4'366'153</b>	<b>2'939'709</b>	<b>43'884'670</b>
Exercice précédent <sup>3</sup>	13'067'180	5'731'019	5'523'502	2'902'570	3'473'258	2'772'615	33'470'143

<sup>1</sup> Il n'y a pas d'immobilisations financières (année précédente CHF 0.00).

<sup>2</sup> L'exercice précédent, les prêts et crédits à la clientèle sont exprimés en valeur brute avant déduction des corrections de valeur. La valeur de l'exercice précédent n'intègre pas les valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés.

<sup>3</sup> Les valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés n'avaient pas encore été inscrites au bilan l'exercice précédent. Conformément aux allègements prévus par la Circ.-FINMA 2015/1, nous renonçons dans les deux cas à présenter les valeurs de l'exercice précédent selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

## 17. Actifs selon la solvabilité des groupes de pays

	Expositions nettes à l'étranger			
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice de référence part en %	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice précédent part en %
<b>Classe de notation</b>				
de Aaa à Aa3	3'638	98,7	5'257	96,2
de A1 à A3	26	0,7	75	1,4
de Baa1 à Baa3	13	0,4	75	1,4
de Ba1 à B3	6	0,2	7	0,1
inférieur à B3	–	0,0	45	0,8
sans notation	2	0,1	5	0,1
<b>Total des actifs</b>	<b>3'685</b>	<b>100,0</b>	<b>5'464</b>	<b>100,0</b>

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Les ratings de Moody's, Standard & Poors et Fitch sont utilisés au sein du Groupe Raiffeisen.



## 18. Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Actifs</b>					
Liquidités	16'836'638	281'750	30'724	122'828	17'271'940
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'758'572	–	–	70	3'758'642
Créances sur les autres banques	1'290'620	301'391	1'321'726	181'756	3'095'492
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	21'762	30'039	–	51'801
Créances sur la clientèle	2'073'839	80'727	45'950	37'181	2'237'698
Créances hypothécaires	8'505'627	–	–	–	8'505'627
Opérations de négoce	785'431	65'671	10'814	449'202	1'311'118
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'633'087	–	–	–	1'633'087
Immobilisations financières	5'377'442	121'316	94'127	6	5'592'891
Comptes de régularisation	267'524	88	118	30	267'760
Participations	1'413'482	3'901	–	7	1'417'390
Immobilisations corporelles	260'309	–	–	–	260'309
Valeurs immatérielles	22'984	–	–	–	22'984
Autres actifs	1'363'850	–	–	–	1'363'850
<b>Total des actifs portés au bilan</b>	<b>43'589'405</b>	<b>876'605</b>	<b>1'533'498</b>	<b>791'081</b>	<b>46'790'589</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	9'282'494	6'430'122	9'670'815	1'937'902	27'321'333
<b>Total des actifs</b>	<b>52'871'899</b>	<b>7'306'728</b>	<b>11'204'312</b>	<b>2'728'983</b>	<b>74'111'922</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'066'292	1'787'040	328'878	291'335	11'473'545
Engagements envers les autres banques	6'178'378	1'905'546	1'589'462	775'159	10'448'545
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1'845'000	658'301	1'417'841	131'382	4'052'523
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	9'246'005	173'203	540'784	42'855	10'002'847
Engagements résultant d'opérations de négoce	101'740	3'399	–	–	105'139
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'134'730	–	–	–	2'134'730
Obligations de caisse	104'476	–	–	–	104'476
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'562'865	–	–	–	5'562'865
Comptes de régularisation	246'784	2'178	2'538	116	251'615
Autres passifs	445'913	–	17	–	445'930
Provisions	16'656	–	–	–	16'656
Réserves pour risques bancaires généraux	298'900	–	–	–	298'900
Capital social	1'700'000	–	–	–	1'700'000
Réserve légale issue du bénéfice	162'790	–	–	–	162'790
Bénéfice	30'028	–	–	–	30'028
<b>Total des passifs portés au bilan</b>	<b>37'140'555</b>	<b>4'529'667</b>	<b>3'879'520</b>	<b>1'240'847</b>	<b>46'790'589</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	15'672'870	2'771'986	7'298'457	1'515'752	27'259'064
<b>Total des passifs</b>	<b>52'813'425</b>	<b>7'301'652</b>	<b>11'177'977</b>	<b>2'756'599</b>	<b>74'049'653</b>
<b>Position nette par monnaie</b>	<b>58'474</b>	<b>5'075</b>	<b>26'335</b>	<b>-27'615</b>	<b>62'269</b>

31.12.2015 31.12.2014

### Cours de conversion des monnaies étrangères

EUR	1,088	1,202
USD	1,001	0,994

# Informations sur les opérations hors bilan

## 19. Créances et engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Engagements conditionnels</b>		
Engagements de couverture de crédit et similaires	2'455'545	1'632'155
Garanties de prestation de garantie et similaires	11'860	9'062
Autres engagements conditionnels	66'775	85'640
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>2'534'180</b>	<b>1'726'858</b>
<b>Créances éventuelles</b>		
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	–	–
Autres créances éventuelles	–	–
<b>Total des créances éventuelles*</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

\* Conformément aux allègements prévus par la Circ.-FINMA 2015/1, nous renonçons dans le cas des créances éventuelles à présenter les valeurs de l'exercice précédent selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

## 20. Opérations fiduciaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	1'998	16'333
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>1'998</b>	<b>16'333</b>

# Informations sur le compte de résultat

## 21. Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Produits des intérêts et des dividendes</b>		
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	260'722	318'052
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	4'185	11'899
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-21	677
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	21'781	21'178
Produit des intérêts des créances hypothécaires	137'253	134'126
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	55'661	52'794
Autres produits des intérêts	15'981	13'658
<b>Total des produits des intérêts et des dividendes</b>	<b>495'562</b>	<b>552'385</b>
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives	-26'283	-2
<b>Charges d'intérêts</b>		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	-12'257	-102'236
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	-6'597	-12'021
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	5'769	-1'350
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	-26'543	-40'336
Charges d'intérêts des obligations de caisse	-2'140	-2'856
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-126'877	-124'263
Autres charges d'intérêts	-209'937	-157'249
<b>Total des charges d'intérêts</b>	<b>-378'582</b>	<b>-440'310</b>
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	41'441	88
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>116'979</b>	<b>112'074</b>

## 22. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Produit des commissions</b>		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	9'381	8'813
Opérations sur dépôts	23'377	21'359
Courtages	16'415	17'303
Autres opérations de négoce de titres et placements	2'299	2'859
Produit des commissions sur les opérations de crédit	8'686	6'827
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	52'203	58'302
Tenue de comptes	2'147	2'134
Autres prestations de service	3'732	4'163
<b>Total du produit des commissions</b>	<b>118'240</b>	<b>121'760</b>
<b>Charges de commissions</b>		
Opérations de négoce de titres	-29'247	-27'967
Moyens de paiement	-5'179	-5'233
Autres charges de commissions	-10'155	-7'177
<b>Total des charges de commissions</b>	<b>-44'581</b>	<b>-40'377</b>
<b>Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>73'659</b>	<b>81'383</b>

## 23. Résultat des opérations de négoce

### 23.1 Répartition selon les secteurs d'activités

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Succursales de Raiffeisen Suisse	6'535	5'890
Bureau de négoce Actions	3'163	359
Bureau de négoce Algo Trading	1'246	-157
Buro de négoce Devises	8'065	9'242
Bureau de négoce Fixed Income	3'638	3'117
Bureau de négoce Macro Hedge	-1'068	-3'974
Bureau de négoce Billets/métaux précieux	35'990	33'188
Bureau de négoce Options	1'254	202
Bureau de négoce Taux	17'136	-5'526
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>75'960</b>	<b>42'340</b>

### 23.2 Résultat provenant de l'utilisation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce de devises	16'415	15'228
Négoce de métaux précieux et billets	37'679	33'821
Négoce d'actions	3'070	-235
Négoce de taux	18'796	-6'473
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>75'960</b>	<b>42'340</b>

## 24. Autres produits ordinaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	60'930	58'930
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	150'860	96'575
Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques	74'968	60'156
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	51'005	55'267
Autres	2'047	2'729
<b>Total des autres produits ordinaires</b>	<b>339'810</b>	<b>273'657</b>

## 25. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la Banque, jetons de présence et indemnités fixes	1'767	1'619
Appointements et allocations au personnel	260'924	258'212
AVS, AI, AC et autres contributions légales	19'843	20'182
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	33'140	32'607
Charges de personnel accessoires	7'033	7'964
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>322'707</b>	<b>320'583</b>

## 26. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Coût des locaux	28'414	17'074
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	89'673	41'051
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	3'528	3'339
Honoraires de la société d'audit	2'344	–
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2'193	–
dont pour d'autres prestations de service	151	–
Autres charges d'exploitation	122'858	102'551
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>246'816</b>	<b>164'015</b>

\* Aucune valeur n'avait été collectée pour l'exercice précédent. Conformément aux allègements prévus par la Circ.-FINMA 2015/1, nous renonçons à présenter les valeurs de l'exercice précédent selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

## 27. Produits et charges extraordinaires

### Exercice de référence

Les produits extraordinaires à hauteur de 24 millions de francs incluent, comme à l'exercice précédent, un facteur extraordinaire sous la forme d'un bénéfice sur cession découlant de la vente de participations. 17,5 millions de francs proviennent de la vente d'actions de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA aux Banques Raiffeisen, 5,9 millions de francs supplémentaires ont par ailleurs été réalisés suite à la vente de diverses petites sociétés.

### Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 47,2 millions de francs comprennent pour l'essentiel les gains réalisés suite à la vente d'actions de la Banque Vontobel (44,3 millions de francs), le produit de la vente de bons de participation de Notenstein Banque Privée SA (0,9 million de francs), la dissolution de corrections de valeur et de provisions à hauteur de 1,3 million de francs, qui ne sont désormais plus nécessaires à l'exploitation.

## 28. Impôts courants

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Charges pour impôts en cours sur les revenus	1'064	1'059
<b>Total des charges fiscales</b>	<b>1'064</b>	<b>1'059</b>
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	4,8%	-18,6%

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale avec incidence sur les impôts sur les revenus. Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.

## Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée des délégués de  
Raiffeisen Suisse société coopérative  
Saint-Gall

### **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 10 à 43) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

---

PricewaterhouseCoopers SA, Vadianstrasse 25a/Neumarkt 5, Postfach, 9001 Saint-Gall  
Téléphone: +41 58 792 72 00, Téléfax: +41 58 792 72 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la tenue de la liste des associés et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Ralph Gees  
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 31 mars 2016

# Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2015 en 1000 CHF	2014 en 1000 CHF	2013 en 1000 CHF	2012 en 1000 CHF	2011 en 1000 CHF
<b>Actifs</b>					
Liquidités	17'271'940	7'771'842	5'531'017	5'444'339	3'612'044
Créances sur les Banques Raiffeisen	3'758'642	3'953'353	4'633'236	5'621'429	6'802'231
Créances sur les autres banques	3'095'492	4'672'095	5'294'759	3'769'832	2'860'710
Créances résultant d'opérations de financement de titres	51'801	474'223	651'028	851'475	806'128
Créances sur la clientèle	2'237'698	2'051'802	1'811'849	1'673'973	1'536'823
Créances hypothécaires	8'505'627	7'651'603	6'943'747	6'327'389	5'792'534
Opérations de négoce	1'311'118	1'735'756	1'157'926	1'646'344	1'545'927
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'633'087	1'682'705	883'905	1'048'054	1'134'993
Immobilisations financières	5'592'891	4'971'082	3'624'093	3'472'656	4'748'295
Comptes de régularisation	267'760	243'034	237'924	268'127	334'523
Participations	1'417'390	955'750	1'112'266	1'041'887	395'843
Immobilisations corporelles	260'309	263'319	257'274	269'253	279'610
Valeurs immatérielles	22'984	–	–	–	–
Autres actifs	1'363'850	1'021'923	480'451	627'205	685'731
<b>Total des actifs</b>	<b>46'790'589</b>	<b>37'448'485</b>	<b>32'619'475</b>	<b>32'061'964</b>	<b>30'535'392</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	11'473'545	11'157'296	9'975'138	9'013'091	7'775'602
Engagements envers les autres banques	10'448'545	7'221'460	5'842'870	5'385'512	5'637'431
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	4'052'523	1'043'602	859'023	589'680	814'729
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'002'847	8'297'193	7'218'300	7'569'833	7'018'797
Engagements résultant d'opérations de négoce	105'139	121'490	104'277	89'380	149'542
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'134'730	2'148'635	1'359'382	1'698'313	1'811'509
Obligations de caisse	104'476	141'573	173'444	251'040	321'991
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'562'865	5'306'195	5'069'570	5'455'220	5'432'670
Comptes de régularisation	251'615	245'490	266'611	264'580	256'423
Autres passifs	445'930	410'363	398'523	404'948	396'100
Provisions	16'656	24'697	26'841	13'452	14'351
Réserves pour risques bancaires généraux	298'900	283'700	281'700	289'700	289'700
Capital social	1'700'000	850'000	850'000	850'000	450'000
Réserve légale issue du bénéfice	162'790	159'796	157'214	152'147	146'000
Bénéfice	30'028	36'994	36'582	35'067	20'547
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2'191'718</b>	<b>1'330'490</b>	<b>1'325'496</b>	<b>1'326'914</b>	<b>906'247</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>46'790'589</b>	<b>37'448'485</b>	<b>32'619'475</b>	<b>32'061'964</b>	<b>30'535'392</b>



# Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2015 en 1000 CHF	2014 en 1000 CHF	2013 en 1000 CHF	2012 en 1000 CHF	2011 en 1000 CHF
Produit des intérêts et des escomptes	439'900	499'590	526'894	581'677	604'103
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	55'661	52'794	52'877	71'410	83'865
Charges d'intérêt	-378'582	-440'310	-459'081	-538'548	-557'092
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>116'979</b>	<b>112'074</b>	<b>120'690</b>	<b>114'539</b>	<b>130'875</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-5'760	2'753	2'832	-294	-4'105
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>111'219</b>	<b>114'828</b>	<b>123'522</b>	<b>114'245</b>	<b>126'770</b>
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	51'472	50'334	45'461	44'573	48'381
Produit des commissions sur les opérations de crédit	8'686	6'827	5'837	7'876	5'751
Produit des commissions sur les autres prestations de service	58'082	64'599	63'392	66'027	65'304
Charges de commissions	-44'581	-40'377	-36'700	-30'514	-37'968
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>73'659</b>	<b>81'383</b>	<b>77'990</b>	<b>87'963</b>	<b>81'469</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>75'960</b>	<b>42'340</b>	<b>72'599</b>	<b>57'880</b>	<b>47'720</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	6'187	7'237	193	-1'823	-973
Produit des participations	62'799	44'249	51'477	22'367	24'366
Résultat des immeubles	3'888	3'188	3'375	3'241	2'945
Autres produits ordinaires	339'810	273'657	277'647	262'614	257'644
Autres charges ordinaires	-39'262	-35'003	-33'389	-18'346	-7'434
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>373'423</b>	<b>293'328</b>	<b>299'303</b>	<b>268'053</b>	<b>276'548</b>
Charges de personnel	-322'707	-320'583	-308'600	-326'297	-300'447
Autres charges d'exploitation	-246'816	-164'015	-179'136	-173'880	-161'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-569'523</b>	<b>-484'598</b>	<b>-487'736</b>	<b>-500'177</b>	<b>-461'947</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-43'321	-41'189	-41'457	-46'619	-99'031
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	866	-11'796	-15'761	-814	-9'487
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>22'283</b>	<b>-5'705</b>	<b>28'460</b>	<b>-19'469</b>	<b>-37'958</b>
Produits extraordinaires	24'013	45'758	13'624	56'416	2'035
Charges extraordinaires	-4	-	-12'417	-165	-193
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-15'200	-2'000	8'000	-	57'600
Impôts	-1'064	-1'059	-1'086	-1'715	-938
<b>Bénéfice</b>	<b>30'028</b>	<b>36'994</b>	<b>36'582</b>	<b>35'067</b>	<b>20'547</b>





## **Impressum**

Raiffeisen Suisse société coopérative  
Communication & Politique  
Raiffeisenplatz  
CH-9001 Saint-Gall  
Tél.: +41 71 225 88 88  
Fax: +41 71 225 88 87  
Internet: raiffeisen.ch  
e-mail: presse@raiffeisen.ch

Délai rédactionnel: 2 mars 2016  
Publication du rapport de gestion: avril 2016  
Langues: allemand, français, italien et anglais.  
La version allemande fait foi.  
Conception: Schalter & Walter GmbH, Saint-Gall  
Traduction: 24translate, Saint-Gall  
Photos: Robert Huber, Zurich (illustration de couverture),  
Daniel Ammann, Saint-Gall (Avant-propos et direction éditoriale)

Cette publication est complétée par un  
rapport de gestion en ligne disponible sur  
[raiffeisen.ch/rapportdegestion](http://raiffeisen.ch/rapportdegestion)